

DG 2022 - 91

SAISINE 1 - NOTE DE CADRAGE

L'engagement citoyen dans les projets scientifiques : le cas de la consultation citoyenne *Starfish 2030*

Au premier semestre 2022, la France exercera la Présidence du Conseil de l'Union européenne. Dans ce cadre, le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) organise une série d'événements qui s'inscrivent dans l'agenda et les programmes de travail européens. Ils visent à mobiliser les acteurs de l'ESRI français et européens autour des trois grandes priorités qui seront portées par la présidence française et qui se déclinent dans le triptyque relance, puissance et appartenance.

La **Conférence de haut niveau sur l'engagement citoyen dans les Missions européennes** sera un temps fort de ce programme. Elle se tiendra le **21 mars 2022** à Paris au Conseil économique, social et environnemental (CESE).

L'événement s'articulera en deux temps :

- Un temps de débat d'idées, autour de conférences et de tables rondes sur la participation et l'engagement des citoyens dans la recherche en général et dans les Missions en particulier ;
- Un forum de la société civile et de la recherche, qui présentera des projets et/ou des solutions concrètes pour la participation et l'engagement des citoyens dans les Missions et qui prendra la forme de stands et d'espaces de démonstration dédiés

Dans le cadre du forum et suite à un appel à manifestation d'intérêt, des porteurs d'idées auront la possibilité de présenter des « side-events » en lien avec l'engagement citoyen dans les projets scientifiques.

Dans ce contexte, l'Ifremer organise un événement portant sur les résultats d'enquête *Starfish 2030 - Restore our Ocean and Waters* et souhaite, dans une approche réflexive, y associer les membres de son comité des parties prenantes.

En savoir plus sur l'appel à idées : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/appel-idees-conference-et-forum-de-haut-niveau-sur-l-engagement-citoyen-dans-les-missions-europennes-51850>

#Missions2022

Nouveautés majeures d'Horizon Europe, programme cadre de recherche et d'innovation de l'UE, les Missions sont des outils qui visent à apporter des réponses concrètes à l'horizon 2030 pour relever certains des plus grands défis auxquels l'Europe et le monde sont confrontés.

- Adaptation au changement climatique
- Santé des océans, des mers, des eaux côtières et continentales
- Cancer
- Villes intelligentes et neutres en carbone
- Santé des sols et alimentation

Les Missions visent à donner un nouveau rôle à la recherche et l'innovation en adoptant une approche globale et en redéfinissant la relation avec les citoyens. Les concepts de co-conception et de mise en œuvre en commun avec les citoyens sont en effet au cœur de l'ADN de cette nouvelle approche portée par la Commission et les États membres. Des moyens significatifs sont alloués aux Missions par la Commission européenne.

En savoir plus sur les cinq Missions de l'UE : <https://www.horizon-europe.gouv.fr/lancement-des-cinq-missions-de-l-ue-28238>

Santé des océans, des mers et des eaux côtières et intérieures - Mission « régénérer notre océan et nos eaux »

Il s'agit de l'une des cinq Missions du programme cadre Horizon Europe. Elle portera sur l'étude, la restauration et la protection des eaux européennes d'ici 2030.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Protéger et restaurer les écosystèmes aquatiques et la biodiversité : dont au moins 30% des zones maritimes de l'UE protégées, 10% de la zone maritime de l'UE strictement protégée, 25.000 km de rivières à écoulement libre restaurées, et une restauration des écosystèmes marins et côtiers.
- Prévenir et éliminer la pollution : dont au moins 50% de déchets plastiques en moins en mer, 30% de moins de micro-plastiques rejetés dans l'environnement, 50% de pertes de nutriments en moins, et réduction de 50% de l'utilisation et des risques liés aux pesticides chimiques.
- Rendre l'économie bleue de l'UE neutre en carbone et circulaire : via un objectif de zéro émission maritime nette, une aquaculture à faible impact et sans émission de carbone, et une utilisation polyvalente, circulaire et à faible émission de carbone de l'espace marin et aquatique.

En savoir plus sur la Mission « régénérer notre océan et nos eaux » : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/research_and_innovation/funding/documents/ocean_and_waters_implementation_plan_for_publication.pdf

Le cas de la consultation citoyenne Starfish 2030

Face à ces défis, la mobilisation de la communauté scientifique est essentielle mais la dimension citoyenne a également toute sa place. Avant le lancement de cette Mission, et pour accompagner la mise en œuvre du premier rapport d'experts, Pascal Lamy, président du Mission Board Oceans, a donc souhaité mener plusieurs enquêtes au sein de différents pays sur le rapport des citoyens à « l'hydrosphère ». L'Ifremer a alors été sollicité par le Secrétariat général de la Mer et le Ministère de la Mer pour conduire cette enquête auprès des Français.

Parce que chacun est responsable de la protection et de la santé de ces milieux, les réponses et les propositions des citoyens devaient ainsi permettre d'identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre.

La consultation en 8 questions, relayée par de nombreux partenaires institutionnels de recherche, de culture scientifique et technique, professionnels de la mer, associations et ONG et par la presse, a rencontré un formidable succès avec 6.600 réponses obtenues en 20 jours auprès d'un public de citoyens engagés et plutôt experts. Une forte participation qui a permis de tirer de l'enquête un certain nombre de conclusions.

Synthèse de l'enquête Starfish 2030 : Quelles sont les mesures prioritaires pour protéger ce système aquatique ?

Pour la quasi-totalité des répondants (91%), l'océan, les mers, fleuves, les rivières constituent avant tout un environnement préservé ou à préserver. Un choix qui dit tant la valeur reconnue que la menace qui pèse. Un caractère d'urgence qui semble cependant s'estomper avec l'âge des répondants. Pour 40% d'entre-deux, l'hydrosphère est aussi reconnue pour ses fonctions d'approvisionnement (alimentation, eau potable, énergie...) et pour 1/3 des répondants, pour ses fonctions récréatives.

Si l'on considère les menaces qui pèsent sur le milieu aquatique, environ 90% des répondants retiennent les pollutions et contaminations ou encore la surexploitation des ressources comme des enjeux majeurs. 65% des répondants évoquent enfin les effets induits par le réchauffement climatique.

Parmi les pollutions citées comme affectant le plus le milieu aquatique, les plastiques, les pollutions liées aux activités industrielles et agricoles arrivent en premières positions. On observe une variation selon l'âge et la région d'habitation. En réponse, la réduction des rejets plastiques et des déchets en général ainsi que la mutation du modèle agricole apparaissent comme des mesures prioritaires à mettre en œuvre.

Afin de protéger les écosystèmes aquatiques et promouvoir un usage durable de la biodiversité, les citoyens identifient quatre blocs de mesure efficaces :

- Éduquer, par l'enseignement et la sensibilisation en continu ;
- S'empêcher, en modérant l'utilisation des ressources ;
- Organiser, par la régulation et la gouvernance ;
- Réparer.

Pour lutter contre le changement climatique et ses effets, derrière une apparente dispersion des réponses, deux grandes attentes se dégagent :

- Une gouvernance efficace ;
- Des mesures ciblées.

Analyse complète de l'enquête Starfish 2030 :

<https://wwz.ifremer.fr/content/download/147877/file/Analyse%20compl%C3%A8te%20de%20l%27Enqu%C3%AAt%20Starfish%202030.pdf>

Bilan et perspectives à donner à la consultation citoyenne Starfish 2030

L'enquête menée à l'automne 2020 a donc été un succès et témoigne de l'intérêt de nos concitoyens pour les enjeux liés à l'océan.

Dans la continuité, l'événement organisé le 21 mars offre l'occasion à l'Institut de :

- 1/ Partager les résultats de cette expérience de dialogue avec la société
- 2/ Examiner les suites à donner à cette expérience

3/ Alimenter les réflexions sur l'engagement citoyen dans les projets scientifiques conduits par l'Ifremer notamment dans le cadre des projets pouvant découler de la Mission

Sur la base d'une présentation de l'enquête et de ses résultats et d'un rappel du contexte dans lequel elle s'inscrit par Geneviève Pons, membre de la *mission Starfish*, l'Ifremer souhaite que le CPP lui rende un avis sur cette enquête à l'issue de la séance plénière des 7 et 8 février. Cet avis abordera les questions suivantes :

- Quel bilan retirer de cette consultation en termes de méthodologie ou de résultats ?
- L'Institut doit-il renouveler ce type d'enquête grand public ?
- Doit-on à l'avenir cibler certains publics à interroger ? Selon la thématique, le territoire ou d'autres critères (sociologiques, professionnels ...) ?
- Doit-on inscrire ces consultations dans la durée, autour de panels et de forums plus ou moins pérennes ?
- Comment prendre en compte ces résultats dans la conduite des travaux de l'Ifremer ?

Le CPP désignera un ou une rapporteur.e chargé.e de restituer l'avis lors de la table-ronde organisée par Ifremer le 21 mars. En complément, une dizaine de places seront réservées pour une délégation de membres du CPP afin de leur permettre de prendre part aux débats et de restituer les échanges au sein du comité.

L'avis du CPP et les échanges au cours de l'événement organisé le 21 mars pourront alimenter de futurs travaux sur l'engagement citoyen dans les projets de recherche portés par l'Ifremer.

A Plouzané

Le 26 janvier 2022

François HOULLIER



Président-directeur général